

COMPTE RENDU

du
Comité Syndical
SÉANCE du
22 février 2024

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux février, à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Centre de Formation d'Apprentis Est Loiret de Montargis, s'est réuni au pôle de la section mécanique à Villemandeur, sous la présidence de Monsieur MOREAU Philippe, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux Conseillers Syndicaux le vingt-six octobre deux mille vingt-trois.

Présents :

Monsieur MOREAU Philippe, *Président*, Mesdames et Messieurs : ANCILE Adama, *4^{ème} Vice-Présidente*, ABRAHAM Baudouin, SOW Fatimata, GODEY Eric, PROCHASSON Arlette, LORENTZ Gérard, STARTCHENKO Sylvie, DUPORT Jean-François, JAHIER Pascale, GROENWEG Elizabeth, ROGNON Isabelle, AMALAL Anas, POUTIER Michel, MARTIN Valérie, ROUCHETTE Maurice, DE TERMMERMAN Pascal, RUDTMANN Isabelle, DEPRUN Alain, COLOMER Pascal, GAUDY Christophe, LEVEILLE Edwige, MONIN Ghislaine, PETIAU Xavier.

Excusés :

Mesdames et Messieurs : DELATRE Jacques-Eric, BULIK Nadine, HOUDRE Sylviane, BOURILLON Christian, BESSE Gérard.

Madame CHARBONNIER Sandrine a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Philippe.

Monsieur DAUX Dominique a donné pouvoir à Madame MARTIN Valérie.

Monsieur BESSE Gérard a donné pouvoir à Monsieur GODEY Eric.

Absents : Mesdames et Messieurs : MONCEL Hugues, VERHULST Marie-Charlotte, GOULET Angélique, DUCARDONNET Alexandre, DEMATTEI Isabelle, FERRIER Julien, KASSA Wondwossen.

Nombre de membres

En exercice :	40
Présents :	24
Votants :	27

Date de la convocation : 16/02/2024

Date d'affichage : 16/02/2024

A été nommée secrétaire de séance : Madame RUDTMANN Isabelle.

Le Président précise qu'une erreur concernant le pouvoir de Madame GOULET

Angélique excusée lors de cette séance n'était pas Monsieur MOREAU, qu'elle n'avait pas donnée de pouvoir.

Le Président demande à l'assemblée s'il y a d'autres remarques que le compte rendu de la dernière réunion du 15 novembre 2023.

Le compte rendu est **APPROUVE** à l'unanimité.

Le Président informe que la session du 15 février du CDG n'a pas eu lieu entraînant un report des points du RIFSEP et de la prime Exceptionnelle de pouvoir d'achat.

Il informe également que la séance sera enregistrée afin de permettre un compte rendu sans oubli.

Ordre du jour (Objets des délibérations) :

- ✓ Convention « Harcèlement »,
- ✓ Demande protection fonctionnelle,
- ✓ Modification RI,
- ✓ Tarif Cantine et internat,
- ✓ Débat d'orientation budgétaire,
- ✓ Points par délégation,
- ✓ Information/Questions diverses.

1-Convention Harcèlement.

Monsieur le président donne la parole à Madame LEVEILLE Edwige.

Dans le cadre d'un dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissement sexiste proposé par le CDG.

Un dossier a été envoyé préalablement aux membres du CS pour lecture.

L'adhésion au dispositif se fera sur la base d'un forfait annuel de 210€.

Le conseil Syndical autorise Monsieur le Président à signer la convention, avenants éventuels et tous les documents afférents à ce dossier.

Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité l'adhésion de la convention d'harcèlement.

2-Protection Fonctionnelle.

Monsieur le Président précise qu'à la suite de courriers anonymes envoyés à la sous-préfecture, à son domicile, à un conseiller du conseil syndical mettant en cause la probité du Président. Un dépôt de plainte a été effectué ajoutée à une information au procureur de la république pour faire la lumière sur ce corbeau. Dans le cadre de la procédure Monsieur le Président demande la mise en place de la protection fonctionnelle.

Madame GROENEWEG Elizabeth demande qu'est-ce la protection fonctionnelle.
Monsieur le Président explique que s'il y a une action en justice c'est le CFA qui prend en charge les frais juridiques.

Monsieur DUPORT Jean-François demande à prendre la parole. Je suis la personne qui a reçu l'autre courrier je voudrais savoir si une autre personne a reçu ?

Personne d'autre n'a reçu de courrier.

Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité l'activation de la mise en place de la protection fonctionnelle.

3-Modification RI.

Monsieur le Président propose de réviser l'article 8 du règlement intérieur en ajoutant l'article 8-1 comme ci-dessous :

« Le conseil syndical du CFA EST LOIRET se réunit au minimum 4 fois par an, une convocation est adressée dans les délais impartis.

Cette convocation stipule la date, le lieu et l'heure de ce conseil. Désormais, il y figurera une 2^{ème} date, heure et lieu dans l'hypothèse où le quorum ne serait pas atteint à la première convocation.

Cette 2^{ème} convocation sera espacée de 15 minutes par rapport à la première convocation.

Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité que le règlement intérieur soit modifié avec ce nouvel article.

4-Tarif Cantine-Internat.

Monsieur le Président propose de réviser les tarifs des repas et des nuitées à la suite de la hausse des partenaires et des frais de fonctionnement.

	2023	2024
Repas midi	5,50 €	6,50 €
Repas soir	5,50 €	6,50 €
Nuitée avec PDJ	10,00 €	11,00 €

Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité la modification des tarifs des repas et des nuitées.

5-Débat d'orientation budgétaire.

Dans un délai de deux mois précédant le vote du budget, un débat a lieu au comité syndical, sur les orientations budgétaires suivant l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales.

Ce débat a pour objectif d'introduire une discussion sur la stratégie financière et budgétaire du budget 2024 ainsi que d'informer sur la situation financière de la collectivité.

Le débat d'orientation budgétaire tient compte d'éléments exogènes conditionnant en grande partie la capacité financière de la collectivité au travers du contexte macro-économique et réglementaire, l'impact de la loi des finances sur le budget des collectivités locales.

Les principales orientations qui seront retenues dans le budget présentant la rétrospective 2023 et perspectives 2024.

Résultat prévisionnel de fonctionnement :

2023	68229 €	2024	1 523 838
-------------	----------------	-------------	------------------

Résultat prévisionnel d'investissement :

2023	203 534 €	2024	102 711 €
-------------	------------------	-------------	------------------

Le résultat de fonctionnement sera réparti comme suit :

- ✓ 1 023 838€ en fonctionnement
- ✓ 500 000€ en investissement.

Contexte macro-économique et financier.

Contexte international et européen, caractérisé principalement par :

- Déglobalisation amorcée post-covid, avec un ralentissement des échanges commerciaux.
- Retour de l'inflation depuis mi-2021.
- Remontée des taux directeurs des banques centrales, fragilisant les monnaies et entraînant l'inflation.
- Raréfaction des matières premières (énergie fossiles, minerais)
- Crise énergétique en zone UE amplifiée par le conflit OTAN -Ukraine / Russie, depuis février 2022.
- Faiblesse de l'euro, combinée à une croissance quasi-nulle en zone UE.
- Scénario de stagflation (combinaison inflation/croissance quasi nulle ou négative) en 2023-2024
- La montée en puissance des BRICS avec un PIB > au PIB du G7 depuis 2020.

INFLATION > 4 facteurs structurels inflationnistes depuis 2021, toujours présents en 2024 :

- Recours à la « planche à billets » des banques centrales jusqu'en 2022
- Tensions géopolitiques mondiales, non résolues à ce jour.
- Raréfaction tendancielle des matières premières.
- Désorganisation et déglobalisation des chaînes de production.



Impact de l'INFLATION sur le « panier d'achats » du CFA : prix des matières énergétiques, prix alimentaires, baisse des subventions avec une contamination sur les secteurs Bâtiments et Travaux et un impact sur les conditions d'emprunt + ajustement des mesures catégorielles sur les charges de personnel.

Niveaux d'épargne Brute et Nette.

		CA 2022	CA 2023 estimé
1	Excédent de fonctionnement reporté N-1	392620 €	68243€
2	Recettes réelles de fonctionnement	1724592€	4251671€
3	Sous-total Recettes de fonctionnement (sauf 42-43)	2117212€	4319914€
4	Dépenses réelles de fonctionnement (sauf 23-042-043)	2105479€	2632978€
5	Marge brute ou épargne de gestion (lignes : 3 moins 4)	11 733€	1686936€
6	Frais financier DF chapitre 66	0 €	0€
7	Epargne brute (lignes : 5 moins 6)	11 733€	1686936€
8	Capital de la dette DI chapitre 16	0 €	0 €
	Epargne nette (Lignes : 7 moins 8)	11 733€	1686936€

Perspectives Effectifs.

CFA EST LOIRET CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS		Situation au 12-janv.-2024				
Pôles Métiers	Sections	Rentrée académique 2022/2023	Rentrée académique 2023/2024		2022/2023	Evolution en % par rapport N-1
		Situation au 31 décembre 2022	Situation au 13/12/2023	Evolution en %	Situation au 31/12/2022	
Coiffure / Soins de la personne	CAP 1 Coiffure	25	20	-20,00%	25	-20,00%
	CAP 2 Coiffure	20	23	15,00%	20	15,00%
	MC CCC	7	1	-85,71%	7	-85,71%
	BP 1 Coiffure	6	13	116,67%	6	116,67%
	BP 2 Coiffure	10	6	-40,00%	10	-40,00%
	TP ADVF	2	2	0,00%	2	0,00%
Commerce /Gestion	CAP 1 Equipier polyvalent	44	40	-9,09%	44	-9,09%
	CAP 2 Equipier polyvalent	24	30	25,00%	24	25,00%
	Bac pro Commerce seconde	7	10	42,86%	7	42,86%
	Bac Pro Commerce Première	17	19	11,76%	17	11,76%
	Bac pro Commerce Term	20	17	-15,00%	20	-15,00%
	BTS 1 CCST	0	3	#DIV/0!	0	#DIV/0!
	BTS 2 CCST	6	0	-100,00%	6	-100,00%
	BTS 1 GPME	10	7	-30,00%	10	-30,00%
	BTS 2 GPME	7	8	14,29%	7	14,29%
	BTS 1 MCO	20	18	-10,00%	20	-10,00%
	BTS 2 MCO	16	16	NS	16	NS
BACHELOR RDC	2	2	NS	2	NS	
Automobile	CAP 1 MVA	31	28	-9,68%	31	-9,68%
	CAP 2 MVA	25	25	0,00%	25	0,00%
	Bac pro MVA seconde	14	16	14,29%	14	14,29%
	Bac pro MVA Première	11	19	72,73%	11	72,73%
	Bac pro MVA Term	21	10	-52,38%	21	-52,38%
	CAP 1 CA	13	16	23,08%	13	23,08%
	CAP 2 RC	1	12	1100,00%	1	1100,00%
	CAP PA	2	2	NS	2	NS
	CQP TCMA	9	7	-22,22%	9	-22,22%
	CAP 1 AN MVA	8	12	50,00%	8	50,00%
Prépa Apprentissage	11	12	9,09%	11	9,09%	
		375	409	8,20%	378	8,20%

Perspectives Effectifs-CA-Orientation.

L'objectif du nombre d'apprentis sera de 430 apprenants avec la création des sections :

- ✚ BTS NDRC,
- ✚ Bachelor Marketing et Commercial

CA potentiel avec les nouveaux coûts NPEC (diminution de 7.93%)

Madame GROENEWEG demande ce que c'est le NDRC ?

Le Directeur Monsieur GONTARD répond que c'est le BTS négociation et digitalisation de la relation client.

CA potentiel avec les nouveaux coûts NPEC (diminution de 7.93%)

2023	2793 K€	2024	2 978 K€
------	---------	------	----------

- L'étude d'opportunité pour l'ouverture de l'école de la 2nd chance est en cours pour répondre à la problématique des « décrocheurs du territoire ».
- Les études d'opportunités d'ouverture de sections délocalisées sont toujours à l'étude et notamment sur le bassin giennois avec un plateau de 150 m2 en centre-ville pour ancrer le CFA avec des sections ventes et coiffure.
- Le transfert de l'antenne de Nogent à Montargis en 2025.
- Etude pour une section esthétique en 2025.
- Ces objectifs seront conditionnés avec la réalisation des travaux à Montargis et Villemandeur.
- Une étude avec les domaines devra être réalisée afin de regarder la possibilité d'achat du local de Villemandeur.

Dépenses de fonctionnement.

Pour l'année 2024 les dépenses prévisionnelles de fonctionnement qui seront inscrites au budget seront de 3 331K€ (N-1 : 2 787 k€ + 19%).

Les principaux postes de dépenses seront :

Charges générales : 983K€ (+30.98%vs Budget) :

- Location immobilière : 168K€
- 1^{er} équipement : 110K€
- Energie : 74K€
- Organisme de Formation : 70 K€
- Maintenance : 60K€
- Mobilité : 60K€

Charges du personnel : 2 000K€ (+10.43% vs Budget) :

- Le chapitre des dépenses du personnel représente le poste le plus important du fait de la nature de l'activité du CFA soit 60% (64.80% en 2023 66.26% en 2022) changement des bases au 01/01/2024, potentielle augmentation de la FT, prime travail).

Tableau de synthèse des dépenses prévisionnelles de fonctionnement.

	BP 2023	Réel 2023	BP 2024
011	750 K€	711 K€	983 K€
012	1811 K€	1806 K€	2000 K€
022	0 K€	0 K€	0 K€
042	158 K€	154 K€	209 K€
65	123 K€	112 K€	135 K€
66			0 K€
67	3 K€	3 K€	3 K€
68	1 K€	1 K€	1 K€
Total	2850 K€	2787 K€	3381 K€

Dépenses d'investissement.

Pour l'année 2024 les dépenses prévisionnelles d'investissement qui seront inscrites au budget seront de 998 K€ (N-1 : 522K€+91%)

Section	Caractéristique	Cout	Subvention	Validation
Toutes sections	Laboratoire de langues	55000 €	30800 € (région)	En attente
Coiffure	Ecran interactif, sièges ergonomiques	27400 €	13400 € (région)	En attente
Commerce	Plateau technique (tablettes, vitrines..)	67500 €	37800 € (région)	En attente
Auto	Acquisition VE pédagogique	50 000 €	25000 € (ANFA)	En attente
Auto	Acquisition VE pédagogique	100 000 €	49000 € (OPCO)	En attente
Auto	Adaptation "Rétrofit" => tranformation VT en VE	150 000 €	73500 € (OPCO)	En attente

Sections	Définition	Cout	Subvention	Validation
Travaux Villemandeu	Construction 3 classes "SUP"	189 411 €	94 705 € (Région)	En attente

Sections	Définition	Cout	Subvention	Validation
Toutes	Minibus	70 000 €	-	-
Toutes	Matériel informatique	30 000 €	-	-
Toutes	Matériel Bureau	30 000 €	-	-

Recettes d'investissement.

Pour l'année 2024 les recettes prévisionnelles d'investissement qui seront inscrites au Budget seront de 998 K€ (N-1 : 625K€+59%)

Les principaux postes de recettes seront :

- Virement de la section fonctionnement de 500K€
- Subventions en attente conditionnant l'investissement de 298 K€
- Subvention actée de 145 K€

Tableau de synthèse des dépenses prévisionnelles d'investissement.

	BP 2023	Réel 2023	BP 2024
040	59 k€	59 k€	50 k€
20	0 k€	0k€	20 k€
21	599 k€	462 k€	928 k€
27	0 k€	0 K€	0 K€
Total	659 K€	522 K€	998 K€

Pas d'objection, Le conseil Syndical **PREND ACTE** à l'unanimité que le DOB a bien été échangé en séance plénière.

6- Actualités CFA.

- ✓ 15/09/2023 : Assure ta Rentrée GIEN
- ✓ 18/09/2023 : Assure ta Rentrée MONTARGIS
- ✓ 20/09/2023 : Apprenti tour MONTARGIS

- ✓ 18/10/2023 : Intervention au Collège Château Blanc MONTARGIS
- ✓ 26/10/2023 : Organisation Job Dating Métiers de l'automobile au CFA EST LOIRET à VILLEMAMDEUR
- ✓ 13/11/2023 : Inauguration d'outils pédagogique concernant le département Vente/Commerce et Gestion
- ✓ 20/11/2023 : Forum PITHIVIERS
- ✓ 23/11/2023 : Forum NOGENT SUR VERNISSON
- ✓ 06/12/2023 : Forum CHATEAU RENARD
- ✓ 12/01/2024 : Intervention Collège Charles DESVERGNES BELLEGARDE
- ✓ 20/01/2024 : JPO CFA EST LOIRET
- ✓ 27/01 au 03/02/2024 : Semaine de l'automobile
- ✓ 30/01/2024 : Accueil des professeurs principaux de collège de l'EST Loiret
- ✓ 01/02/2024 : Intervention au Collège SCHUMAN Amilly
- ✓ 02/02/2024 : Accueil de la section SEGPA collège BELLEGARDE
- ✓ 03/02/2024 : Forum BEAUNE LA ROLANDE
- ✓ 05/02/2024 : Forum de PUISEAUX
- ✓ 07/02/2024 : Intervention Collège Aristide Briant COURTENAY
- ✓ 15/02/2024 : Forum de Villemandeur
- ✓ 22/02/2024 : Forum de Gien
- ✓ 13/02/2024 : Intervention Collège Lucie AUBRAC Villemandeur
- ✓ 14/03/2024 : Intervention au collège GUILLAUME de LORRIS
- ✓ 20/03/2024 : Intervention collège CHATEAU RENARD
- ✓ 23/03/2024 : JPO CFA EST LOIRET.

-1^{ère} convention de formation continue « payante » mise en place.

-4 apprenants ont été officiellement inscrits en première section du Challenge et Ecole BMW qui se déroulera le samedi 23 mars 2024 à Reims.

Monsieur GONTARD Fabrice explique que c'est un concours.

Monsieur DE TERMMERMAN précise qu'il y a aussi un Forum à Ferrières.

6- Points par délégation.

Madame ANCILE ADAMA explique qu'il y en a encore quelques petites réticences avec la petite enfance qu'elle attend les retours des collectivités.

Que les fiches de poste sont terminées et seront données aux agents lors de leur entretien annuel.

Madame LEVEILLE EDWIGE informe qu'une commission RH aura lieu prochainement le 06 mars en Visio qui portera sur le RIFSEP et la prime du pouvoir d'achat.

7- Informations / Questions diverses.

Monsieur le Président demande s'il y a des questions.

Monsieur COLOMER Pascal prend la parole :

Avec toutes ces prévisions ou va-t-on les loger ? il ne faudrait pas plus tôt créer un pensionnat ?

Monsieur le président rappelle que nous avons signé une convention avec DURCY et qu'à terme un étage du lycée Jeannette verdier nous sera alloué.

Pas d'autres remarques formulées à la séance.

Séance levée à 19 heures 20.

Le Président,

Philippe MOREAU

SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DU
CFA EST-LOIRET
35 Avenue Gaillardin
47200 MONTARGIS
Tél. : 02 38 98 05 92 - Fax : 02 38 93 83 82
<http://cfa-montargis.com>

Le secrétaire de séance,

RUDTMANN Isabelle.

